

COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE MOTION

Protections hygiéniques gratuites et en libre accès au sein des espaces publics de la Ville de Vernier

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

considérant :

- que les menstruations sont un phénomène physiologique naturel caractérisé par un écoulement sanguin périodique, mais pas toujours prévisible ;
- que les produits menstruels (serviettes hygiéniques, tampons, coupe menstruelle, etc.) permettent aux personnes réglées de satisfaire un besoin d'hygiène impératif et élémentaire ;
- que la non-satisfaction d'un tel besoin peut porter atteinte à la dignité des personnes concernées, entrave leur pleine participation au sein de la société, peut en particulier mener à leur exclusion scolaire ou sociale et peut aller jusqu'à préteriter leur santé ;
- que la précarité menstruelle, soit les difficultés d'accès, aux protections hygiéniques est source d'inégalités sociales, économiques et sanitaires et concerne une part importante de la population de notre commune ;
- que la question de l'accès à des protections hygiéniques en quantité suffisante constitue donc une véritable question de santé publique ;
- que par ailleurs l'absence de protections hygiéniques en libre accès dans l'espace public engendre une « charge mentale » supplémentaire pour les personnes réglées et participe à la stigmatisation liée aux règles ;

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif :

- 1 à entreprendre toutes les démarches nécessaires pour que des protections périodiques (tampons et/ou serviettes hygiéniques) gratuites soient librement accessibles dans toutes les toilettes des bâtiments de la commune et des établissements publics ;
- 2 à entreprendre une campagne de communication visant, d'une part, à faire connaître au plus grand nombre le dispositif déployé et les lieux où cette mise à disposition est assurée (à l'aide notamment d'outils visuels : plans, pictogrammes, etc.) et, d'autre part, à sensibiliser les acteurs privés à la question de l'accessibilité aux protections périodiques.

Pour les Socialistes : Johan Martens, Céline Forney, Wahba Ghaly.

Pour les Vert.e.s : Sophie Bobillier, Lucia Dahlab, Barbara Lanzilao, Mélina Buntschu, Cédric Briner